

Termes de référence : Mission de consultation pour l’évaluation du

pôle Entrepreneuriat de l’Heure Joyeuse

# CONTEXTE DE LA MISSION :

L’Heure Joyeuse est une association créée en 1959, reconnue d’utilité publique et labellisée RSA, c’est-à-dire « Responsabilité Sociale des Associations » par Vigeo, engagée depuis sa création, dans la lutte contre l’exclusion sociale et professionnelle des populations vulnérables.

En relavant les défis de l'employabilité, l'association L'Heure Joyeuse a pris conscience que ces défis ne concernent pas seulement la cible des jeunes, mais également d'autres cibles de personnes éloignées du marché de l'emploi. Dans le but de soutenir cette population non couverte par les autres programmes d'insertion socioprofessionnelle existants, l'association a décidé d'élargir son champ d'intervention.

La nouvelle stratégie de L'Heure Joyeuse a donné lieu à une nouvelle structuration qui permet d’encadrer son action autour de quatre pôles dont le pôle Entrepreneuriat qui a été créé dans le but de dispenser des programmes de soutien et d’accompagnement à l’entrepreneuriat en vue d’assister les porteurs de projets, les porteurs d’idées de projets et les entrepreneurs informels depuis la phase d’idéation jusqu’à la phase de suivi post-création en passant par l’élaboration des business plans, le financement et l'accompagnement à la création juridique. Ce pôle maille, en effet, deux programmes qui se présentent comme suit :

**Project Lab :** est un programme de promotion de l’entrepreneuriat, d’accompagnement des porteurs d’idées de projets en phase d’idéation, d’étude et de montage des business plans de leurs projets.

**Project Up :** est un programme d’accélération et d’incubation dédié aux entrepreneurs en phase post-création, ce programme est axé autour du financement des entrepreneurs et de leur accompagnement à la suite du lancement effectif de leurs projets.

Si l’Association a choisi de consacrer un pôle spécifique à l'entrepreneuriat, c’est qu’elle considère cette voie comme un levier essentiel pour l'employabilité et l'autonomisation des jeunes porteurs d'idées de projets, ainsi que pour ceux qui exercent des activités informelles par l’auto-emploi.

En plus de la formation, L'Heure Joyeuse met en place des dispositifs de financement adaptés pour aider les jeunes entrepreneurs à démarrer et à développer leurs activités. Ces ressources financières visent à les soutenir dans la concrétisation de leurs idées, en leur permettant d'acquérir le matériel nécessaire, de louer un espace de travail ou encore de mettre en place des campagnes de communication.

En élargissant son champ d'intervention à l'entrepreneuriat, L'Heure Joyeuse espère non seulement favoriser l'employabilité des jeunes, mais également encourager l'innovation, la création d'emplois et l'autonomisation économique des jeunes issus des quartiers défavorisés. En offrant un accompagnement holistique et des ressources spécifiques aux jeunes porteurs d'idées de projet, l'association aspire à créer un écosystème entrepreneurial dynamique où les jeunes contribuent au développement socio-économique de leur région.

Après quatre années d’existence des programmes du pôle entrepreneuriat, l’heure joyeuse a pris la décision de dresser un bilan global des réalisations du pôle, notamment en ce qui concerne la promotion de l'Entrepreneuriat et l'auto-emploi des jeunes et des femmes en situation vulnérable. Toutefois, il sera également primordial de réviser la pertinence des indicateurs qui y sont attachés et de consolider, capitaliser et évaluer les réalisations et l'impact du pôle sur la cible et sur l’écosystème Entrepreneurial, pour ensuite apporter les rectifications jugées nécessaires.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente mission de consultation qui vise à identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les défis auxquels fait face le pôle, afin de proposer des recommandations pertinentes pour l'amélioration de ses programmes et la maximisation de son impact sur les bénéficiaires.

# QUESTIONS CLEFS DE LA MISSION :

* Comment évaluer la capacité des entrepreneurs à appliquer les notions de bases acquises lors de la formation pré-création, en matière de marketing, de gestion financière et la stratégie commerciale ?
* Est-ce que le nombre des jeunes ayant eu accès au financement est proportionnel au nombre de ceux qui ont concrétisé leurs projets ?
	+ Si non, quels sont les obstacles rencontrés ?
	+ Si oui, quelle est la durée de pérennité des projets lancés ?
	+ Et comment assurer leur pérennité ?
* Quel outil fiable peut-on mettre en œuvre pour comparer les prévisions établit sur le Business Plan par rapport aux réalisations (Prévisions financières, Nombre d’emploi crées…) ?
* Quels sont les Indicateurs clés de performances qu’on peut mettre en place pour faire le suivi des réalisations du pôle entrepreneurial ?
* Quel est l'impact économique et social des programmes du pôle Entrepreneurial sur la population cible ?
* Quelle est l'efficacité des programmes Projet Lab et Project Up en termes de coûts et d'efforts déployés par rapport aux résultats et à l'impact sur les entrepreneurs, les parties prenantes et la sphère entrepreneuriale régionale
* Les actions de sensibilisation et de repérage des bénéficiaires sont-elles ciblées, efficaces et bien documentées ?
* Les critères de sélection des porteurs de projets (idée viable, assiduité, motivation) sont-ils appliqués de manière rigoureuse et bien formalisés ?
* Les bénéficiaires reçoivent-ils un accompagnement complet (études de marché, business plan, formations en soft-skills…..) sur la période de 3 à 6 mois comme prévu ?
* Les entreprises sélectionnées respectent-elles les critères d’éligibilité (moins de 12 mois d’existence, viabilité du projet) ?
* Les conventions tripartites (CPDH, porteurs de projet, prestataires) sont-elles bien établies et respectées ?
* L'accompagnement technique proposé (gestion, marketing, trésorerie, réseautage, etc.) est-il pertinent et suffisant pour renforcer les chances de survie des entreprises ?
* Les coopératives et organisations soutenues respectent-elles les critères d’éligibilité (30% de jeunes et de femmes) ?
* Les projets sélectionnés sont-ils alignés sur les chaînes de valeur locales et visent-ils à résoudre des problématiques économiques locales ?

# APPROCHE METHODOLOGIQUE :

L’évaluateur aura pour mission de :

Examiner les documents existants concernant le pôle Entrepreneuriat, les programmes Projet Lab et Project Up, les rapports d'activités, les données statistiques, etc.

Réaliser des entretiens avec les parties prenantes clés, y compris les managers et les collaborateurs opérant dans le cadre du pôle Entrepreneuriat, les entrepreneurs accompagnés, les porteurs de projets, leurs familles, les partenaires, etc.

Mener une enquête auprès d'un échantillon représentatif de la population cible pour recueillir des données quantitatives et qualitatives sur l'impact du pôle Entrepreneuriat.

Analyser les programmes similaires dans d'autres contextes ou régions pour établir des benchmarks et tirer des leçons.

Examiner les dépenses associées à la mise en place et au fonctionnement des programmes Projet Lab et Project Up, y compris les ressources humaines, les infrastructures, les formations, etc.

Une description détaillée de la façon dont les approches qualitative et quantitative seront combinées pour obtenir une évaluation complète est exigée. Également pour les mesures qui seront prises pour garantir l’objectivité et l’indépendance de l’évaluation.

# Livrables :

* Une note méthodologique pour validation.
* Une présentation de la logique d’intervention et le plan d’action lors de la réunion de cadrage.
* Un plan de travail détaillé décrivant les étapes de l'évaluation et le calendrier associé.
* Un rapport sur les résultats des entretiens, décrivant les principales conclusions des discussions de l'évaluateur avec les parties prenantes du pôle entrepreneuriat.
* Des mises à jour régulières sur l'avancement de l'évaluation à travers des présentations.
* Des rapports d’étapes. Il est essentiel de définir clairement leur contenu,
* Un rapport final détaillé comportant : Le diagnostic, la capitalisation, la consolidation, l’évaluation du schéma de gouvernance, et les pistes de développement du pôle Entrepreneuriat, un avis argumenté sur la pertinence des indicateurs du pôle ainsi que les recommandations stratégiques pour améliorer le pôle Entrepreneuriat.
* Une note synthétique du rapport final.

# PROCESSUS DE CANDIDATURE

Les candidatures seront sélectionnées par un jury d’évaluation des propositions.

Les propositions devront comprendre deux groupes d‘éléments la proposition technique qui sera évaluée par le panel ainsi que la proposition financière.

La proposition financière devra indiquer de manière séparée les honoraires et les frais remboursables.

Merci d’envoyer vos offres à l’adresse suivante :

Amine.bakkali@heurejoyeuse.ma ; leila.cherif@gmail.com

Délai de réponse au TDR est de 10 jours à compté du jour de publication.